CHARTE DE L'ASSOCIATION RÉSILIANCES

M.A.J 07

La Charte de l'association RÉSILIANCES fixe les règles éthiques, déontologiques de l'association et des adhérents. Elle permet de protéger les intérêts de ses membres ainsi que ceux de l'association elle-même, dans le but de pérenniser des relations de confiance au sein de projets menés conjointement.

Elle est rédigée par la présidente, relue par les membres du bureau et mise à jour tous les deux ans maximum.

Cette Charte est annexée aux statuts de l'association.

Elle est tacitement acceptée par l'adhérent au moment de son adhésion.

TABLE DES MATIÈRES:

Notre histoire	1
Nos valeurs	2
RÉSILIANCES avec un « A »	3
L'objet de l'association	3
Membres	3
Activités de l'association	4
Partenariats et adhésions à d'autres réseaux	4
Annexes	5

Notre histoire

L'association RÉSILIANCES est née du constat qu'en France les entreprises exposées aux risques majeurs s'intéressent encore peu à ce sujet, alors que des obligations légales de protection existent, et que d'autres acteurs : entreprises, collectivités, chercheurs, sont porteurs de solutions pour prévenir ces risques.

La création de l'association a été favorisée par plusieurs éléments de contexte. D'une part, des entreprises exposées aux risques majeurs à Roussillon-Salaise (38) se sont mobilisées, ainsi que la collectivité, pour concilier activités économiques et risques majeurs. D'autre part, plusieurs experts, conseils, entreprises, porteuses de solutions, constatent que les activités économiques exposées nécessitent d'être informées et accompagnées pour répondre aux obligations de protection des personnes et des biens.

L'association RÉSILIANCES a été créée en 2017 par Sandra Decelle-Lamothe, expert en prévention des risques majeurs, présidente, et déclarée avec Laetitia Flye Sainte-Marie, gérante de Laet's Mind, expert en solutions d'ingénierie de formation, secrétaire. Les premiers adhérents en 2017/2018 sont : l'agence NOTUS, CEDRALIS, CEREG, ESTHI France, EFECTIS, EXPERALIS, La Halle au Sommeil, SCI TM Cassis, PRAXIDICE, Salaise-sur-Sanne. Deux membres d'honneur ont soutenu l'association à son démarrage : Gérard Perrotin, adjoint au maire de Salaise-sur-Sanne en charge de la prévention des risques et Jacques Faye, chef de bureau de l'information préventive à la direction de la prévention des pollutions et des risques au sein du ministère en charge de l'environnement

Nos valeurs

Le fonctionnement de l'association s'appuie sur des valeurs d'échanges, de coopération, d'encouragement à agir et sur l'écoute des besoins des adhérents afin de trouver les meilleures réponses pour concilier activités économiques et risques majeurs, c'est-à-dire pour favoriser la protection des personnes physiques et des entreprises en tant que personne morale.

Les activités de l'association témoignent d'un état d'esprit visant à faire face à toutes formes de fatalité (réchauffement climatique, catastrophes majeures, réglementation contraignante, etc.) par des actions constructives faisant appel à des ressources humaines et techniques allant dans le sens de l'amélioration continue de la prévention et de la qualité du service rendu.

L'association RÉSILIANCES a été fondée sur des valeurs professionnelles et éthiques :

- La loyauté et le respect entre les membres et envers l'association,
- La **coopération** : l'association favorise l'intégration et la participation de ses membres dans les actions qu'elle mène,
- La **solidarité** : les membres de l'association forme de fait une communauté professionnelle, un réseau de confiance et de savoir-faire qui peut renforcer chacun et tous,
- La **confiance** : chacun est responsable de sa posture professionnelle et personnelle pour mettre en œuvre les valeurs indiquées ci-dessus,
- Une **attention particulière est posée pour veiller à l'intégration de nouveaux membres** tout en respectant les risques de concurrence entre les adhérents, les apports intellectuels de chaque membre, mis en commun.

RÉSILIANCES avec un « A »

Le nom de l'association a été choisi en conscience!

Il vient tout d'abord du mot « résilience » qui désigne une qualité, conformément à son usage courant, notamment dans le domaine de la résilience des matériaux. Ce mot est également utilisé dans le domaine de la psychologie pour évoquer la capacité de rebond d'une personne après un traumatisme et sa démarche d'appui sur des ressources pour se sortir d'une situation difficile. Enfin, ce terme est désormais utilisé pour tout système qui mettrait en œuvre les processus précisés ci-dessus.

Le processus de résilience est engageant. Il conduit le système à découvrir et mettre en œuvre de nouveaux modes de fonctionnement, d'organisation et des valeurs qui n'avaient jamais été activés précédemment, de telle sorte que la résilience conduit à changer d'état.

Selon Serge Tisseron, éminent psychiatre, le processus de résilience est caractéristique du vivant en l'écrivant avec un « a », «résiliance ». Cette appellation le rapproche des mots « reliance » et «survivance » et permet de souligner qu'il s'agit d'un travail jamais terminé (cf. texte source détaillé en annexe).

Avec un « s », nous tendons à montrer que **ce travail se fait collectivement** et valorise des démarches de résilience.

L'objet de l'association

L'objet de l'association est d'inciter les entreprises exposées à intégrer les risques majeurs dans leur politique de sécurité, notamment en prenant des mesures de protection, de réduction de la vulnérabilité et d'organisation de l'activité. L'association contribue à l'information préventive des acteurs économiques et à la protection des personnes prioritairement en situation d'activité professionnelle. Pour cela, des actions d'information, de sensibilisation, de formation, des conférences, des échanges de bonnes pratiques sont envisagés.

Le but de l'association est aussi de valoriser les bonnes pratiques et les solutions d'entreprises qui innovent dans le champ de la résilience des activités et territoires économiques, notamment par le biais de son site internet : www.association-resiliances.org. Elle crée ainsi une fédération d'acteurs qui s'engagent dans une démarche de résilience par leurs investissements, leurs actions concrètes et leurs recherches et développement.

L'association montre que des compétences et savoir-faire français existent, basés sur des acquis en sciences humaines, sur le plan technique et sur de fortes expériences professionnelles.

Ses activités favorisent les échanges entre les acteurs : entreprises, Etat, collectivités territoriales, experts et chercheurs, sur les questions touchant aux mesures de protection des personnes (salariés, clients, fournisseurs, etc.) exposées.

Membres

Les adhérents sont des entreprises exposées, des entreprises porteuses de solution, des territoires économiques, des chercheurs et experts qui œuvrent dans le domaine de la réduction de la vulnérabilité et la résilience face aux risques majeurs.

Certaines entreprises exposées, ayant subi des dommages et ayant été aidées financièrement par l'association sont considérées comme des membres d'honneurs. Elles sont également des actrices jouant un rôle particulier pour l'association (création, soutien, etc.).

Activités de l'association

Le projet

L'association développe un projet impulsé au départ de sa création par Sandra Decelle-Lamothe et dont les axes sont les suivants :

- AGIR: pour valoriser des actions de terrain conduites par l'association et ses adhérents et de toute initiative pertinente en lien avec l'objet de l'association.

L'association a mis en place un label, RESISCORE(tous droits réservés). Il s'agit d'un audit à dire d'experts d'évaluation du niveau de préparation des entreprises,, suivi de préconisations.

L'association est également un espace de projets et a vocation à répondre à des appels à projet.

- **SE FORMER** : pour favoriser la montée en compétences des dirigeants, salariés et tout acteur intéressé, à la prévention des risques majeurs ou sur tout autre sujet.

L'association est organisme de formation depuis le 9/01/2024.

- **ETRE SOLIDAIRE** : pour intervenir aux côtés des entreprises exposées ou sinistrées par des conseils et un appui financier après décision du bureau pour fixer et répartir le montant.

Les sommes disponibles sont de 10% de la cotisation annuelle des adhérents. En cas de non utilisation au 31/12, cette somme redevient disponible dans le compte courant (mise à jour annuelle de la somme).

- **INTERAGIR** : pour favoriser la visibilité des adhérents, les échanges de bonnes pratiques et favoriser les projets de développement professionnels.

Partenariats et adhésions à d'autres réseaux

Partenariats

L'association RÉSILIANCES peut nouer des partenariats avec tout autre acteur pertinent au regard de ces statuts.

- Soutiens généraux

Les partenaires peuvent être des acteurs financeurs de l'association dans le cadre de demandes de subvention classique.

- Appel à projet

L'association RÉSILIANCES est amenée à répondre à des appels à projet.

- Partenariats ponctuels et ciblés

D'autres partenariats peuvent être techniques, favorisant une communication croisée des actions et facilitant la réalisation opérationnelle d'actions. Dans ce cas, le partenariat est ponctuel et ciblé.

Adhésion à d'autres réseaux

L'association peut adhérer à d'autres réseaux d'acteurs pour contribuer à développer le projet de l'association et favoriser la visibilité de ses actions et celles de ses membres.

Annexes

Serge Tisseron, membre de l'Académie des technologies, Membre du Conseil Scientifique du Centre de recherches Psychanalyse, Médecine et Société de l'Université Paris VII Denis Diderot a présenté le mot « resiliance » lors d'une conférence en 2014 à l'Ecole des Ingénieurs de la ville de Paris.

« Dans un premier temps, les pionniers de la résilience en ont fait une qualité personnelle. Leurs travaux ont eu l'immense mérite d'attirer l'attention sur la possibilité de surmonter de graves difficultés dans des conditions a priori hostiles. Mais cette approche a fait courir le risque de diviser l'humanité en deux : ceux qui seraient résilients... et les autres. En outre, ils ont suscité le désir de quantifier la résilience de chacun... voire de la prédire, ce qui est évidemment très hasardeux. Je suis parti en guerre contre cette définition dans les années 2000, à une époque où elle constituait l'unique visage de la résilience. Il en existe heureusement aujourd'hui, deux autres.

La résilience a ensuite été définie comme un processus, facilité par ce qu'on a appelé « les facteurs de résilience ». Dans cette perspective, chacun peut devenir résilient à condition d'y être aidé. Mais sur ce chemin, un autre danger guettait : celui de penser que tout le monde allait construire sa résilience en suivant les mêmes étapes, comme si celle-ci avait un chemin balisé. Nous savons aujourd'hui que la résilience se constitue à travers un ensemble de processus plus que par un processus unique.

Enfin, la troisième vague de la résilience a rompu avec les approches précédentes en la considérant comme une force – ou si on préfère une aptitude – que chacun possède à un degré ou un autre. C'est une puissance intérieure qui pousse à grandir et se développer quoi qu'il arrive, bien proche de ce que d'autres nomment l'Instinct de vie. Ses causes sont multiples et la résilience psychique trouve sa place dans une définition plus large : tout ce qui nous entoure a une dynamique qui le pousse à grandir et à s'organiser autant qu'à se désorganiser et à péricliter, et c'est cette capacité qu'il nous faut renforcer en nous contentant de lever les obstacles qui s'y opposent.

Alors, comment savoir de quoi chacun parle quand il prononce le mot de « résilience » ? Pour y voir plus clair, je propose d'en faire varier l'orthographe. Je propose de garder le mot « résilience » pour désigner une qualité, conformément à son usage courant, notamment dans le domaine de la résilience des matériaux. Je propose ensuite de désigner le processus de résilience caractéristique du vivant en l'écrivant avec un « a », « résiliance ». Cette appellation le rapproche des mots « reliance » et « survivance » et permet de souligner qu'il s'agit d'un travail jamais terminé. »

Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat